

Alfred Vierling est un personnage étonnant. Existentialiste, écologiste, mais imbu de culture européenne, il fut l'un des cadres du Centruumpartij hollandais, un mouvement que d'aucuns affirmèrent résolument ancré à droite. Tout est question de définition! Il n'a jamais caché son homosexualité. Bienheureuse Hollande: les jeunes militants n'étaient pas coincés, on s'y amusait bien. Pourtant, la haine a tout détruit. Et la haine n'est pas toujours du côté qu'on croit...

M.C. : Quelle a été ta formation ?

A. V. : J'ai fait des études classiques. Après mon bac, j'ai préparé un doctorat en droit européen et en droit public international. Je me suis aussi intéressé à l'environnement: j'ai poursuivi des études à la State University de Floride, en coopération avec l'université de Leyden et l'Institut d'Etudes Sociales de La Haye, avant d'achever ma formation en 1976 à l'université de Rotterdam par l'étude de l'économie des pays dits en voie de développement. Parallèlement à cela, j'ai choisi d'être acteur plutôt que simple observateur des questions que j'étudiais. L'étude de l'environnement m'a amené à participer à la conférence de Stockholm, patronnée par les Nations Unies. En 1972, j'ai été l'un des cofondateurs du Bureau Européen de l'Environnement à Bruxelles et de la Fondation Reinwater, qui luttait contre la pollution des rivières, et notamment contre les déversements illicites de sels par les mines de potasse d'Alsace. En 1981, à la demande des fondateurs du Mouvement Ecologiste, j'ai accepté la présidence d'honneur de cette formation qui comptait alors 8000 membres. En 1980, j'ai été nommé secrétaire interministériel d'une commission d'étude chargée de traiter les problèmes des

immigrés du Suriname et des Antilles néerlandaises.

M. C. : Tu rentres alors de plein pied dans l'arène politique ?

A. V. : Oui, il y a à cela plusieurs raisons. A l'époque, une mosquée illégale s'était installée au-dessous de mon appartement d'Amsterdam. Je planchais jus-



tement pour le ministère chargé des questions de minorités culturelles. C'est là que j'ai réalisé le clivage énorme qu'il y avait entre la théorie bureaucratique et le vécu au quotidien. Il s'est trouvé que j'étais moi-même, dans mon quartier, en situation de minorité

culturelle. Je subissais régulièrement pendant une ou deux heures le matin (à 4 h.!) les incantations d'une bonne centaine de Turcs. Je devais accepter que sous mon appartement, on procédait à l'abattage rituel des moutons, avec toutes les conséquences que tu peux imaginer. En plus, j'endurais les critiques de ces personnes qui n'appréciaient pas du tout que je vive en couple avec mon ami. Je me suis réellement senti menacé. En fait, dans mon quartier, les religieux musulmans avaient plus de poids que police et gouvernement confondus. C'était un comble. J'ai compris qu'il fallait à mon tour m'organiser en groupe d'intérêt. J'ai commencé par écrire des lettres aux journaux. Sans grand succès. Parallèlement, j'ai prononcé plusieurs conférences sur ce thème lors de réunions organisées par les sections locales de groupes chrétiens-démocrates.

Un autre motif de mobilisation a été ma lutte acharnée de quinze ans contre l'abattage rituel - sans étourdissement - des animaux. Je suis fils de boucher, j'ai fréquenté les abattoirs, je sais ce qu'il s'y passe. J'ai publié un article là-dessus dans un journal écologiste, mais le sujet est tabou: dans les années 50, lorsque la question a été soulevée, les organisations représentatives juives de Hollande ont accablé les associations protectrices des animaux de

lettres les taxant d'anti-sémitisme. C'était ridicule, mais ça a marché. Il est impossible aujourd'hui dans ce pays d'amener une discussion publique sur ce que j'appelle l'«holocauste animal».

M. C. : Et tu es entré au Centrumpartij.

A. V. : Oui, je partageais les aspirations de ce parti. Pour résumer, disons qu'il préconisait un modèle d'harmonie entre les classes sociales. Il concevait la protection de l'environnement comme une action à mener non pas seulement auprès du gouvernement, mais aussi auprès des entreprises, des institutions et des partenaires sociaux. Pour le CP, l'écologie incluait une authentique politique démographique. Le CP s'opposait à l'introduction des langues des populations migrantes dans les écoles élémentaires. Il est aberrant que les écoliers néerlandais soient tenus d'étudier la culture islamique, surtout quand on sait que les professeurs engagés pour cette tâche sont systématiquement choisis parmi les candidats des pays islamiques et que les autorités n'exercent pour ainsi dire aucun contrôle sur le contenu de l'enseignement. Le CP s'opposait à l'immigration clandestine et entendait restreindre le chômage de la population étrangère. Jusque dans les années 60, la Hollande était un pays très cloisonné, divisé entre catholiques, protestants, socialistes, etc. Il se trouve qu'on revient à ce cloisonnement, et notamment par l'introduction de segmentations ethniques. Le CP voulait protéger l'identité nationale contre ceux qui réclament

leur droit à une identité en niant l'entité nationale. Il est des minorités chez nous qui prétendent que nous devrions nous autres Hollandais nous adapter à leur culture. Le CP estimait lui que la culture néerlandaise, le mode de vie hollandais est un fait accompli et que c'est à eux de s'y soumettre s'ils veulent pouvoir prétendre vivre ici.

M. C. : Et au chapitre des mœurs ?

A. V. : Pour le CP, le politique n'a pas à s'ingérer dans la vie privée des citoyens. Les hommes politiques n'ont jamais le droit de faire prévaloir leurs mœurs. La famille est certes une pierre angulaire de la société, mais un édifice a au moins quatre angles, non ! Au regard du mariage, il estimait seulement aberrant que ce statut soit défavorisé fiscalement.

M. C. : Tu as pu t'affirmer en tant qu'homosexuel au sein du CP.

A. V. : Oui, tout à fait, je n'ai jamais fait mystère de mon homosexualité, plusieurs interviews en témoignent. Cela ne faisait pas difficulté. Les problèmes sont venus d'ailleurs. En Hollande, tu as une organisation qui regroupe la grande majorité des associations homosexuelles, le C.O.C. Je l'ai fréquenté pendant plus de dix ans. Lors d'une soirée, j'étais là avec mon ami, une lesbienne m'a reconnu et a provoqué notre expulsion des locaux du COC. Pendant la discussion, un clivage très net est apparu entre des milieux juifs, partisans de mon exclusion et des militants d'identité sexuelle, favorables à mon

maintien. Ce débat a été suivi d'un boycott de la plupart des boîtes homosexuelles d'Amsterdam à mon égard.

M. C. : Il y a eu des exceptions, tout de même.

A. V. : Oui, je l'ai dit, tout le monde ne partageait pas le sectarisme «anti-pédés nationalistes». Et je tiens ici à remercier chaleureusement ici tous ceux qui ont refusé la chasse aux sorcières, je citerai plus spécialement à Amsterdam : le «Coffeshop Downtown», Reguliersdwarv Str. 31 et la «Taveerne Monopole», Amstel 60 et à La Haye le «The Stairs», Nieuwe Schoolstr. 11.

M.C. : Etais-tu membre du COC ?

A. V. : Non. En tant que juriste, je ne peux pas adhérer à une association qui prétend être démocratique mais permet à quelques membres, les lesbiennes en l'occurrence, d'organiser en son sein des assemblées en petit comité auxquelles aucun homme n'est convié et qui ne donnent même pas lieu à procès-verbal pour le reste des membres. Je ne suis pas convaincu d'ailleurs que l'orientation sexuelle soit un critère utile d'organisation politique. En tant que juriste, je crains que si l'on envisage un certain nombre de droits spéciaux, pour les femmes, pour les pédés, pour les noirs etc., on dévalue les droits de l'homme en général. Je ne pense pas qu'il faille défendre les pédés ou les hétéros en tant que tels, il suffit de défendre la liberté de mœurs pour l'ensemble de la population. Le COC a

voulu créer un stéréotype de l'homosexuel. Il se méfie instinctivement de tout ce qui va à l'encontre de sa définition. Par exemple les bisexuels ou aussi les pédés engagés politiquement à droite ou au centre. Le sectarisme est d'ailleurs le même chez les écologistes. Les dirigeants du mouvement écologiste étaient majoritairement des gens d'extrême-gauche. Lorsque j'ai accepté la fonction d'assistant parlementaire du CP, la presse s'est emparée de l'affaire en orchestrant une campagne de dénigrement et de haine incroyable à mon égard. Ce qui a finalement valu mon exclusion du mouvement écologiste.

M. C. : Quelles étaient exactement tes fonctions au sein du CP ?

A. V. : J'étais directeur de l'école de formation des cadres du parti. J'ai été tête de liste aux Européennes en 1984. A cette époque, j'étais membre du bureau politique et porte-parole du CP pour la presse.

M. C. : Le CP faisait combien de voix ?

A. V. : Aux élections parlementaires de 1981, nous avons obtenu 67 000 voix. Pendant les Européennes, malgré un taux d'abstentions record de 40 %, j'ai fait 135 000 voix. Et en 1985, à l'apogée du CP, les statistiques officielles nous donnaient de 6 à 8 parlementaires. C'est là que le CP s'est fractionné, pour des questions de femmes, d'ailleurs. Le CP a exclu son seul parlementaire, Hans Janmaat. J'étais alors son assistant. Il a fondé le Centrumdemocraten. Au bout du compte, évidemment, c'était l'échec. Aux

municipales qui ont suivi, elles ont eu chacune 2,5 % des voix.

M. C. : Tu as suivi Hans Janmaat.

A. V. : Oui, j'étais son assistant parlementaire. J'ai dirigé alors l'Institut scientifique du CD. Cela m'a donné l'occasion de rédiger un rapport sur la protection de la citoyenneté néerlandaise, rapport dans lequel je définis la notion de discrimination raciale à partir des sciences cognitives plutôt que sur la base des quasi-sciences sociologiques et anthropologiques. J'y apporte tout un instrumentaire pour résoudre ce problème social..

M. C. : Quels étaient les principaux axes de ce rapport ?

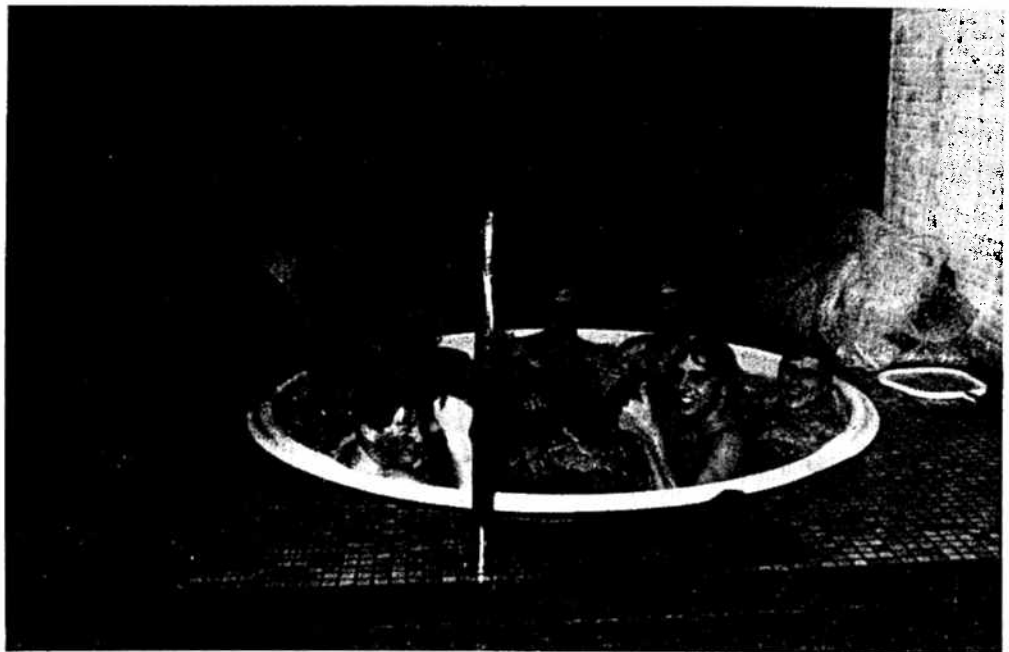
A. V. : Nous avons demandé que soit restreint dans le temps l'admission des étrangers et que soit facilitée la citoyenneté des étrangers assimilés résidant dans notre pays. Nous avons proposé une politique d'assimilation des immigrés et le financement du rapatriement volontaire des étrangers qui souhaitent conserver leur culture. Nous avons réclamé l'extradition des étrangers coupables de délits criminels et la pénalisation du séjour illégal des immigrés.

M. C. : Politiquement, ni le CP ni le CD n'ont survécu à la scission.

A. V. : Effectivement. L'échec a plusieurs causes. En premier lieu, il est très difficile d'organiser les Hollandais sur la base d'une idéologie nationaliste, il leur manque une tradition nationale, comme en

Flandres.

En second lieu, on ne peut réaliser un système démocratique parlementaire que si les intérêts des catégories de populations les plus faibles sont représentés. Or les véritables victimes de la politique sont amorphes et ses intérêts sont trahis. La quasi totalité des nationalistes sont conservateurs en termes économiques, ce qui est dommage, car les premières victimes de l'immigration sont les couches de population les plus pauvres.



Notre parti a bénéficié d'un courant de sympathie énorme chez les étudiants et dans les écoles secondaires. Malheureusement, la direction du parti était anti-jeune. Elle n'a pas voulu laisser aux jeunes leurs goûts musicaux, leurs aspirations au changement, trop soucieuse qu'elle était d'imposer des vues conventionnelles. Elle s'est coupée de la jeunesse. Il faut aussi noter la disproportion flagrante qu'il y avait au CP entre le potentiel électoral et la base militante. Une vingtaine de personnes se chargeaient en fait de 90 % du travail. Mais il y a surtout eu la défail-

lance incroyable de la direction. La scission le prouve, les cadres du parti n'étaient pas à la hauteur des idéaux qu'ils professaient.

M. C. : Pourquoi as-tu quitté le parti ?

A. V. : Pour survivre, simplement. En 1984, on a essayé de m'assassiner dans un autobus. C'était à Boekel, dans le Brabant, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du parti. La justice n'a rien fait pour poursuivre les coupables.

M. C. : La démocratie hollandaise, c'est un peu le miroir aux alouettes, non ?

A. V. : Tout à fait. Il est permis à certains groupes de pression d'imposer chez nous l'intolérance, la terreur psychologique et physique. Ils vont jusqu'à détruire des installations cruciales pour notre approvisionnement énergétique au nom de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Simplement, ils défen-

L'homme qui a voulu m'assassiner a été interrogé, mais l'enquête a été étouffée par le gouvernement. Je dois préciser qu'en Hollande, le procureur n'est pas tenu de poursuivre un délinquant. Plus tard, en 1986, des gauchistes avaient même incendié l'hôtel de Kedichem où s'assemblaient le Centrum-partij et le Centrumdemocraten pour se réunir. Ma secrétaire a perdu sa jambe en se sauvant du feu. J'ai renoncé alors à la politique. J'ai eu l'occasion de dire ça à plusieurs reprises: je veux bien être député dans une démocratie, mais pas amputé dans une anarchie.

dent eux l'apartheid des immigrés d'autres cultures dans la société hollandaise.

M. C. : As-tu un espoir pour l'avenir ?

A. V. : Oui. Lorsque viendront les prochaines élections européennes, j'espère que les forces de défense des valeurs culturelles de l'Europe sauront s'unir, sans pour autant exclure la contribution des pédés du Nord.

M. C. : Merci Alfred.

Propos recueillis
par Michel Caignet